

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 14 OCTOBRE 2021

Convocations adressées le : vendredi 08 octobre 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 7 (ordre du jour 1) ; 8 (ordre du jour 2 à 5) ;
9 (ordre du jour 6 à 9)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 4 (ordre du jour 1 à
5) ; 3 (ordre du jour 6 à 9)

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants : 11 (ordre du jour 1) ; 12 (ordre du jour 2 à 5)

Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Wilfried SCHWARTZ ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ;
Emmanuel DENIS ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD ;
Michel GILLOT ; Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

Suppléants à voix délibérative :

Lionel AUDIGER ; Michel PADONOU ; Ludovic BOURDIN ; Corinne CHAILLEUX.

Suppléants sans voix délibérative :

Michel PADONOU (arrivée de son titulaire Monsieur BENARD au 6^{ème} point d'ordre du jour).

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Frédéric AUGIS ; Sébastien CLEMENT ; Emmanuel FRANCOIS ;
Patrick LEFRANCOIS ; Sébastien MARAIS ; Brigitte PINEAU ; Régis SALIC ;
Gérard SERER.

Secrétaire de séance :

Christophe BOULANGER

C 21/10/09 - INSTITUTIONS - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 23 septembre 2020, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

Les décisions prises sont les suivantes :

➤ Signature des marchés listés ci-dessous :

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Date de notification
21015T	HOVART SAS	FOURNITURE BARRES DE MAINTIEN POUR LA LIGNE A DU TRAMWAY	26/08/2021
21014T	YELLOW WINDOW CONSULTANTS	DESIGNATION D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSISTER LE SMT DANS LA CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA LIVREE DES BUS GNC ET BIOGAZ DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS FIL BLEU	28/07/2021

➤ Signature de la convention ci-dessous :

➤ Signature des arrêtés listés ci-dessous :

- Arrêté 2021/10 : Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 : demande de subvention pour les études en vue de la réalisation de la 2^{ème} ligne de tramway et ses composantes (BHNS, extension ligne A, mobilités douces)
- Arrêté 2021/13 : cession de vélos

- Arrêté 2021/14 : Arrêté modificatif de l'arrêté 2021/10 – Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 : demande de subvention pour les études en vue de la réalisation de la 2^{ème} ligne de tramway et ses composantes (BHNS, extension ligne A, mobilités douces)
- Arrêté 2021/15 : Délégation du Président à Monsieur Richard HOURY, Responsable du service Administratif et Financier.
- Arrêté 2021/16 : Délégation permanente de fonction et de signature à Monsieur Frédéric AUGIS, 4^{ème} Vice-Président, pour la présidence de la Commission d'Appel d'Offres.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Comité syndical du 23 septembre 2020 ;

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Le Comité adopte à l'unanimité.

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,
Pour le Président et par délégation,**



La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,

Laurence MARIN

